

Responsable de Production Transport Logistique

RNCP34190 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	311m
Formacode(s)	31827, 31834
Code(s) ROME	N1202, N4201
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	10/09/2019
Date d'échéance	10/09/2024

Certificateur(s)

AFTRAL · SIRET : 30540504500017

Partenaires habilités

106 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 106 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFT FC	30540504500637	Former et organiser l'évaluation
AFT FC	30540504500660	Former et organiser l'évaluation
AFT-FC	30540504500702	Former et organiser l'évaluation
AFT-FC	30540504500744	Former et organiser l'évaluation
AFT-FC	30540504500785	Former et organiser l'évaluation
AFT-FC TOULOUSE	30540504500421	Former et organiser l'évaluation
AFT-IFTIM	30540504501635	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504500025	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504500041	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504500066	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 106 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp34190-responsable-de-production-transport-logistique/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification est réalisée au sein des Ecoles ISTEI (Institut Supérieur Transport et Logistique Internationale). La dénomination "ISTEI" est à usage commercial pour l'ensemble des formations supérieures de l'entité juridique AFTRAL.

En 2018, le renouvellement de la Certification Professionnelle de niveau 6 « Responsable de Production Transport Logistique » par AFTRAL repose sur une enquête d'opportunité comportant 2 éléments majeurs :

- Une observation des pratiques professionnelles dans les entreprises du secteur. A partir d'un guide d'entretien, une

enquête a été effectuée auprès de professionnels du transport et du transit exerçant des responsabilités correspondant aux activités du titre. L'enquête, réalisée auprès d'un panel de 15 entreprises, a permis d'identifier les blocs de compétences clefs de la Certification.

- Une étude de l'emploi des fonctions d'encadrement du transport national/international et du transit aérien-maritime de marchandises réalisée par la DP3

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités visées par la Certification RPTL sont les suivantes :

- Encadrer le personnel dans l'organisation de l'activité Transport Logistique
- Gérer l'activité économique et financière de l'unité Transport Logistique
- Gérer et développer la relation client de l'unité Transport Logistique
- Elaborer un processus d'amélioration continue au sein de l'unité Transport Logistique

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Huit compétences sont attestées :

CT1 : Animer et coordonner l'ensemble des collaborateurs

CT2 : Organiser les moyens humains dans le respect de la législation sociale et des procédures réglementaires

CT3 : Suivre et analyser les indicateurs de rentabilité des prestations et de chacun des services

CT4 : Participer à l'élaboration du budget prévisionnel de l'unité et effectuer un contrôle de gestion performant

CT5 : Concevoir et argumenter une offre de service en adéquation avec les besoins du client

CT6 : Suivre la relation commerciale et s'assurer de l'efficacité opérationnelle

CT7 : Analyser les tableaux de bord et les indicateurs clés d'une unité Transport Logistique

CT8 : Réaliser la mise en place de mesures d'amélioration continue

Blocs de compétences

RNCP34190BC01 — BC1 : Encadrer le personnel dans l'organisation de l'activité Transport Logistique

LISTE DE COMPÉTENCES

CT1 : Animer et coordonner l'ensemble des collaborateurs

CT2: Organiser les moyens humains dans le respect de la législation sociale et des procédures réglementaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalités d'évaluation :

Pour les candidats issus d'un parcours continu de formation, tous les blocs de compétences de la Certification font l'objet d'une évaluation fondée sur la réalisation :

- d'une épreuve de synthèse, consistant à élaborer un dossier technique (épreuve écrite de 06h00)
- d'un entretien technique (durée 1h)

Pour les candidats VAE :

- Réalisation d'un Dossier Récapitulatif des Pratiques Professionnelles (DRPP). Le DRPP fera l'objet d'une présentation argumentée (1h). -

Pour les candidats issus d'un parcours discontinu de formation (par capitalisation de CP), le bloc de compétences fait l'objet d'une évaluation fondée sur la réalisation :

- d'une mise en situation professionnelle, consistant à élaborer un dossier technique (épreuve écrite de 03h30)
- d'un entretien technique (durée 1h)

Dans le cadre de la session de validation du bloc de compétences "Encadrer le personnel dans l'organisation de l'activité Transport Logistique", le site organisateur peut intégrer un membre AFTRAL (le formateur référent titre ou le Responsable de l'unité de formation) au processus d'évaluation des compétences constituant ce bloc de compétences.

Parcours commun à tous les candidats :

- Entretien final de 30 minutes (qui statue pour l'attribution de la Certification)

Attestation : un certificat professionnel est remis au candidat dès l'obtention de ce bloc.

RNCP34190BC02 — BC2 : Gérer l'activité économique et financière de l'unité Transport Logistique

LISTE DE COMPÉTENCES

CT3 : Suivre et analyser les indicateurs de rentabilité des prestations et de chacun des services

CT4: Participer à l'élaboration du budget prévisionnel de l'unité et effectuer un contrôle de gestion performant

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalités d'évaluation :

Pour les candidats issus d'un parcours continu de formation, tous les blocs de compétences de la Certification font l'objet d'une évaluation fondée sur la réalisation :

- d'une épreuve de synthèse, consistant à élaborer un dossier technique (épreuve écrite de 06h00)
- d'un entretien technique (durée 1h)

Pour les candidats VAE:

- Réalisation d'un Dossier Récapitulatif des Pratiques Professionnelles (DRPP). Le DRPP fera l'objet d'une présentation argumentée (1h).

Pour les candidats issus d'un parcours discontinu de formation (par capitalisation de CP), le bloc de compétences fait l'objet d'une évaluation fondée sur la réalisation :

- d'une mise en situation professionnelle, consistant à élaborer un dossier technique (épreuve écrite de 03h30)
- d'un entretien technique (durée 1h)

Dans le cadre de la session de validation du bloc de compétences "Gérer l'activité économique et financière de l'unité Transport Logistique", le site organisateur peut intégrer un membre AFTRAL (le formateur référent titre ou le Responsable de l'unité de formation) au processus d'évaluation des compétences constituant ce bloc de compétences.

Parcours commun à tous les candidats :

- Entretien final de 30 minutes (qui statue pour l'attribution de la Certification)

Attestation : un certificat professionnel est remis au candidat dès l'obtention de ce bloc.

RNCP34190BC03 — BC3 : Gérer et développer la relation client de l'unité Transport Logistique

LISTE DE COMPÉTENCES

CT5 : Concevoir et argumenter une offre de service en adéquation avec les besoins du client

CT6: Suivre la relation commerciale et s'assurer de son efficacité opérationnelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalités d'évaluation :

Pour les candidats issus d'un parcours continu de formation, tous les blocs de compétences de la Certification font l'objet d'une évaluation fondée sur la réalisation :

- d'une épreuve de synthèse, consistant à élaborer un dossier technique (épreuve écrite de 06h00)
- d'un entretien technique (durée 1h)

Pour les candidats VAE :

- Réalisation d'un Dossier Récapitulatif des Pratiques Professionnelles (DRPP). Le DRPP fera l'objet d'une présentation argumentée (1h).

Pour les candidats issus d'un parcours discontinu de formation (par capitalisation de CP), le bloc de compétences fait l'objet d'une évaluation fondée sur la réalisation :

- d'une mise en situation professionnelle, consistant à élaborer un dossier technique (épreuve écrite de 03h30)
- d'un entretien technique (durée 1h)

Dans le cadre de la session de validation du bloc de compétences "Gérer et développer la relation client de l'unité Transport Logistique", le site organisateur peut intégrer un membre AFTRAL (le formateur référent titre ou le Responsable de l'unité de formation) au processus d'évaluation des compétences constituant ce bloc de compétences.

Parcours commun à tous les candidats :

- Entretien final de 30 minutes (qui statue pour l'attribution de la Certification)

Attestation : un certificat professionnel est remis au candidat dès l'obtention de ce bloc

RNCP34190BC04 — BC4 : Elaborer un processus d'amélioration continue dans l'unité Transport Logistique

LISTE DE COMPÉTENCES

CT7: Analyser les tableaux de bord et les indicateurs clés d'une unité Transport Logistique

CT8: Réaliser la mise en place des mesures d'amélioration continue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalités d'évaluation :

Pour les candidats issus d'un parcours continu de formation, tous les blocs de compétences de la Certification font l'objet d'une évaluation fondée sur la réalisation :

- d'une épreuve de synthèse, consistant à élaborer un dossier technique (épreuve écrite de 06h00)
- d'un entretien technique (durée 1h)

Pour les candidats VAE:

- Réalisation d'un Dossier Récapitulatif des Pratiques Professionnelles (DRPP). Le DRPP fera l'objet d'une présentation argumentée (1h).

Pour les candidats issus d'un parcours discontinu de formation (par capitalisation de CP), le bloc de compétences fait l'objet d'une évaluation fondée sur la réalisation :

- d'une mise en situation professionnelle, consistant à élaborer un dossier technique (épreuve écrite de 03h30)
- d'un entretien technique (durée 1h)

Dans le cadre de la session de validation du bloc de compétences "Elaborer un processus d'amélioration continue dans l'unité Transport Logistique", le site organisateur peut intégrer un membre AFTRAL (le formateur référent titre ou le Responsable de l'unité de formation) au processus d'évaluation des compétences constituant ce bloc de compétences.

Parcours commun à tous les candidats:

- Entretien final de 30 minutes (qui statue pour l'attribution de la Certification)

Attestation : un certificat professionnel est remis au candidat dès l'obtention de ce bloc

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Transport et Logistique

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Responsable : d'exploitation, d'agence, d'un centre de profit, d'un service affrètement national/international, des opérations transports, d'un service transit ; Adjoint du responsable d'agence, adjoint du responsable d'exploitation.
- Directeur d'agence.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La réglementation applicable est la convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 313 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports · tension 1/5 (Très faible) J5X40 — Agents d'exploitation du transport · tension 3/5 (Modérée) J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports · tension 4/5 (Élevée) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 982
Jugés difficiles à recruter	30 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports J5X40 — Agents d'exploitation du transport J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports J6X90 — Cadres des transports et du tourisme

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Minimum 2 membres

Pour 100% : professionnels du secteur d'activité

Les membres du jury peuvent être :

- Des représentants employeurs : chefs d'entreprise Transport-Logistique, gérants, etc. (pour 50%)
- Des représentants salariés : des cadres fonctionnels et/ou opérationnels du secteur Transport logistique (50%)

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Minimum 2 membres

Pour 100% : professionnels du secteur d'activité

Les membres du jury peuvent être :

- Des représentants employeurs : chefs d'entreprise Transport-Logistique, gérants, etc. (pour 50%)
- Des représentants salariés : des cadres fonctionnels et/ou opérationnels du secteur Transport logistique (50%)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 595 €
Selon la branche	6 000 € – 11 890 €
Prise en charge	Branches concernées
8 595 €	Valeur par défaut · 184 branches
11 890 €	CPNE des exploitations frigorifiques, CPNE industries alimentaires diverses, CPNE transport et activités auxiliaires, CPNEFP ICGV entreprises de la viande, CPNEFP Transformation Laitière
8 538 €	CPNE Entreprises des activités du déchet et de la propreté urbaine, CPNE Travail Temporaire, CPNEF de la Branche des organismes de formation, CPNEFP des commerces de gros
11 362 €	CPNE Industrie pétrolière, CPNE du négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers, CPNEFP de l'industrie cimentière
7 604 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager, CPNEFP du Négoce de l'ameublement
7 000 €	CNPE de la Plasturgie et des Composites, CPNEFP Carrières et matériaux
9 300 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
8 652 €	CPNEFP Import-Export
8 500 €	CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire
8 400 €	CPNEFP de la branche négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
8 355 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 702 €	CPNEFP Commerce à distance
7 500 €	CPNE FP Branche des magasins du Bricolage
7 076 €	CPNEFP de la branche commerce de détail de l'habillement et articles textiles
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date de décision	10/09/2019
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	10/09/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2017	293	55	77 %	75 %
2016	244	35	84 %	80 %
2015	237	9	79 %	80 %
2014	220	14	78 %	79 %
2013	195	24	86 %	82 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP22923

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP38941

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.aftral.com/ecoles/isteli/formation/formation-bac-3-responsable-production-transport-logistique>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34190/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2026 à 09/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	56
Parcours menés à terme	49

Taux d'achèvement	88 %
Période	10/2022 – 07/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	64
Montant total engagé	203 629 €
Coût moyen par dossier	3 182 €
Durée moyenne	63 h
Période	04/2021 – 07/2024
France compétences	95 %
Entreprise	4 %
Reste à charge titulaire	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.